



Primature / Primati
Commission Nationale des Marchés Publics
(CNMP)

Port-au-Prince, le 17 décembre 2020

Ref : CNMP/FJM/ss/12-2020/00227

Monsieur Nader JOISEUS, Ing.
Ministre
Ministère des Travaux Publics,
Transports et Communications (MTPTC)
En ses bureaux.-

Objet : Validation de l'attribution des lots 2 et 3 du Marché (Réf. No : AON-T-002-MTPTC/CDD-1920) relatif à l'acquisition et la mise en place de 42 000 mètres cubes de béton bitumineux pour les dix départements géographiques du pays.

Monsieur le Ministre,

La Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) accuse réception le 7 décembre 2020 de votre correspondance (Réf. No : 0000712) du 4 décembre 2020 sous couvert de laquelle vous lui avez transmis, pour validation, la version corrigée du rapport d'analyse et d'évaluation des offres reçus dans le cadre de l'appel d'offres cité en objet.

Suite à l'analyse du dossier, la CNMP constate que les recommandations ont été prises en compte. Par conséquent, elle valide l'attribution des lots 2 et 3 aux entreprises COAMCO HAITI S.A. et CONSTRUCTION REMIX S.A. respectivement. Le MTPTC est donc invité à notifier l'attribution définitive des marchés aux attributaires provisoires et à informer les autres soumissionnaires du rejet de leurs offres tout en restituant à ces derniers leurs garanties de soumission dans un délai de deux jours ouvrables.

Les projets de contrats seront signés par les parties en cinq (5) originaux visés et paginés. Le MTPTC tiendra compte des recommandations du Mémoire du 28 septembre 2020 de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) relatif aux projets de contrat de droit public et aux projets de marché public auxquels l'Etat est partie.

A noter que les projets de contrat, annexés des copies des pièces légales et administratives et du mandat des représentants des firmes retenues, une fois approuvés par l'autorité compétente (MEF) seront communiqués à la CNMP qui se chargera de les transmettre à la CSCCA pour avis motivé avant d'accorder la validation finale.

La Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) saisit l'occasion pour vous renouveler, **Monsieur le Ministre**, l'assurance de sa haute considération.

Florient JEAN MARI
Coordonnateur